

# LASNE NATURE VOUS INFORME

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR L'ASBL "LASNE NATURE" • RUE D'OTTIGNIES 6 • 1338 LASNE  
TELEPHONES: 633 38 16 - 633 10 48 - 633 41 93 - 633 30 24 • BANQUE: 001-2326233-55 DE LASNE NATURE ASBL

DECEMBRE 1990 • N° 4

## OPERATION NETTOYAGE

Le dimanche 23 septembre, quelques dizaines d'adultes et autant de boy-scouts et élèves des écoles de la commune ont procédé au nettoyage de certains coins, accotements et sentiers de l'entité.

Nous avons repéré une série de «points chauds» et été surpris d'en découvrir autant. Les automobilistes ne s'imaginent pas combien de dépôts clandestins parsèment notre territoire. Seuls les promeneurs, les cyclistes les côtoient lors de leurs randonnées.

Et c'est ainsi qu'en quelques heures, nous avons récolté plus de 20 mètres cubes de bouteilles, cannettes, plastiques, radios ou tv, pneus, pièces de toutes sortes, cartons, papiers, matériaux de construction et quantité d'objets les plus invraisemblables. Voitures chargées de sacs poubelles, remorques remplies à rasbord ont amené tout cela dans le conteneur placé spécialement par la commune à la rue de la Closière. Le travail était pourtant loin d'être achevé !

Quelques jours plus tard, ce qui devait arriver, arrivait : les mêmes endroits, nettoyés, recommençaient à se garnir de détritus, les abri-bus redevenaient de vrais bacs à ordures et les automobilistes jetaient

toujours aussi allègrement leurs paquets de cigarettes vides, cannettes, bouteilles et papiers de toutes sortes par les fenêtres.

Il est évident que la situation sera malaisée à redresser, qu'il faudra un long travail de persuasion, d'éducation pour venir à bout de cette paresse, de cette négligence, de ce mépris de notre environnement.

C'est par les enfants que nous arriverons à un résultat, même si aujourd'hui ils participent à cette pollution. C'est par eux que le message passera, quand ils auront compris que c'est tout d'abord pour eux que nous voulons un monde, une terre, un village où il fera bon vivre.

*30 minutes après le début de l'opération, une première remorque débordante allait être acheminée vers la Closière.*

## LE COURRIER DES LECTEURS

Des lecteurs nous téléphonent, nous écrivent, demandent conseil. Nous tâchons de leur répondre individuellement, mais il nous a semblé que certaines idées, certaines réflexions, constatations, plaintes, sont susceptibles d'intéresser chacun.

Voici donc un courrier des lecteurs ouvert à tous.

La place nous manque et nous manquera pour citer longuement vos lettres. Nous en extrairons les passages les plus significatifs, d'un intérêt général.

Nous ne sommes pas là pour régler ou arbitrer des litiges entre voisins ou des conflits d'intérêts, mais pour faire écho à vos préoccupations dans les domaines de la protection de la nature, la pollution, la sécurité.

Ecrivez-nous, ce bulletin est le vôtre, il doit être un reflet fidèle de notre vie, de celle de notre commune.

Après avoir évoqué le calme de Lasne il y a encore 15 ans, Mr H.d'Ohain nous dit : «Après un magnifique bouchon au carrefour drève Richelle, ch. de Louvain, le flot des voitures se rue vers le carrefour ch. de Louvain-Coq à Lasne. Les riverains ne peuvent sortir de chez eux qu'en opération suicide»... et plus loin «Pourquoi ne pas placer des feux au carrefour de la drève

(suite page 2)

NOTEZ DANS VOTRE

## AGENDA

DECEMBRE - JANVIER - FEVRIER

### DECEMBRE 1990

- Jeu 6** Réunion ass.Défense Sentiers (ADS) 20h. Centre Sportif de Lasne.
- Sam.8** LA HULPE/visite guidée: IDENTIFICATION DES ARBRES. Guide: D.Geerinckx. Dép.10h entrée Domaine Solvay. Rens. Tel. le soir : 537 98 61..
- Lundi 10** LASNE NATURE. Entretien avec deux Eco-Conseillers/20h. Centre Sportif Maransart.
- Sam.15** LASNE NATURE. Promenade : A LA DECOUVERTE DE NOS SENTIERS. Dép. 9h30 du parking route de l'Etat - ancienne gare de Maransart.
- Dim.16** LASNE NATURE Visite STATION EPURATION DE ROSIERES. Rendez-vous 10 heures parking route Etat/gare Maransart. Dép. en voitures. Pas de réunion LASNE NATURE dernier jeudi.

### JANVIER 1991

- Jeu 3** Réunion Ass.Défense Sentiers (ADS) 20h. Centre sportif de Lasne.
- Dim. 13** LASNE NATURE. Promenade: A LA DECOUVERTE DE NOS SENTIERS. Dép. 9h30 Parking route de l'Etat - ancienne gare Maransart.
- Mardi 15** Conférence: POLLUTION DE L'AIR ET DES MERS. Org.PAC.20h Centre Sportif Maransart.
- Mardi 22** CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES. 16h. Rue de la Closière. Anc.mais.Comm.Public admis.
- Mardi 22** LASNE NATURE. Réunion information: PROBLEMES DE L'EGOUTTAGE. 20h. Centre sportif Maransart.
- Jeu 31** LASNE NATURE. Réunion mensuelle/20h. Centre Sportif Maransart.

### FEVRIER 1991

- Jeu 7** Réunion Ass.Défense Sentiers (ADS) 20h. Centre Sportif de Lasne.
- Sam. 23** LASNE NATURE en collaboration avec l'ADS. et CAVALIERS D'AUTRE CHOSE Promenade familiale PEDESTRE & EQUESTRE (chevaux et poneys) 5-10-20 km. Départ Centre Sportif de Maransart à 9h30. Détails, organisation et programme envoyé en tél. au 653 24 87 ou 633 18 87.
- Jeu 28** LASNE NATURE - Réunion mensuelle/ 20h. Centre Sportif de Maransart.
- L'a.s.b.l. LASNE NATURE rappelle qu'elle décline toute responsabilité pour tout accident pouvant survenir pendant des promenades organisées.

De nombreux Lasnois se sont déjà fait membre de LASNE NATURE. Ils ont été rejoints par des habitants de communes avoisinantes et même de Bruxelles.

Cela signifie que de plus en plus de personnes sont conscientes de la nécessité et de l'urgence qu'il y a à oeuvrer pour une défense efficace de notre cadre de vie. Plus nous serons nombreux, plus notre voix se fera entendre, notre avis sera pris en considération. Rejoignez LASNE NATURE a.s.b.l. 6 rue d'Ottignies 1380 LASNE Compte 001 2326233 55

Votre carte de membre vous sera adressée par courrier.

### PETIT RAPPEL

LASNE NATURE n'est pas et refuse d'être une formation politique. LASNE NATURE ne dépend et n'a de comptes à rendre à aucun parti ou groupement.

Nous ne prétendons pas nous substituer à leur action.

LASNE NATURE ne demande à aucun de ses membres de faire abstraction de ses opinions politiques, de ses options philosophiques ou religieuses. LASNE NATURE demande la collaboration de TOUS et son action s'enrichira de la diversité des opinions de ses membres.

## COURRIER DES LECTEURS

(suite)

Richelle (quand il y a pour le golf de Waterloo des gendarmes pour régler la circulation) comme à Limelette ou Ottignies mettre des ralentisseurs. Peu onéreux, ce serait plus efficace que les plaques 60 km.»

De Mme D. de Lasne :

«...suis-je crédule, naïve ou idiote ? Comme tous les riverains, j'ai signé la pétition contre le projet de construction à la plage d'Ohain, pensant que celui-ci serait rejeté par le bourgmestre et le collège puisque en zone verte.

Comprenez mon désarroi, ainsi que mon sentiment de révolte, quand j'appris le feu vert donné par l'administration communale. Pourquoi alors donner des noms comme zone verte, rouge ou classée ? Vendra-t-on la beauté et l'âme de notre village au nom de la politique ou pour quelques gros sous ?

Une lectrice qui espère beaucoup de votre association.»

Une autre lectrice de Lasne, Mme M. nous dit :

«Riveraine de la Lasne, j'ai trop souvent déploré les déversements de toutes espèces et l'absence de volonté politique dans le domaine de la protection de ce qui fut une belle rivière. Il y a 20 ans, je m'y baignais, aujourd'hui, je l'interdis à mes enfants... Sans pour autant me réfugier dans le culte béat et nostalgique du passé, je suis «verte» et convaincue de le rester. Je signe donc «OUI» à tout ce que vous pouvez entreprendre et me joins bien volontiers à l'un de vos groupes de travail (l'eau par exemple) si place utile il y a encore.»

Mr. D de Maransart :

Sachant l'intérêt que vous portez aux bords de route (cf votre périodique du juin 90 «Coquelicots et bleuets») je me permets de vous signaler que la commune procède à nouveau au désherbage chimique des bords de routes (ex le 08/11 à Plancenot et le lendemain à Maransart, sur une largeur de +/- 1 m... Je compte sur vous pour intervenir auprès de l'administration afin que dès demain, plus aucun gramme d'herbicide ne soit déversé sur le territoire de notre commune.»

Deux réflexions de Mr H. d'Ohain :

«L'écologie exige une prise de conscience de valeurs simples et non simplistes... qui implique un changement profond des mentalités des habitants de Lasne (la mienne comprise bien sûr ! ) ... et plus loin : Ne point faire de l'écologie une idéologie, apprendre aux enfants, aux adultes la saveur des goûts simples, la stupidité de la surconsommation (et sa nocivité pour chacun d'entre nous). Ne pas disqualifier à priori, par des excès ou des exclusives, par des raisonnements manichéens, des idées, des projets dont la finalité n'est pas toujours apparente ...

L'écologie est un humanisme qu'il faut préserver»

## PROMENONS - NOUS (suite)

Nos promenades connaissent un succès toujours plus grand.

Celle CHAMPIGNONS, guidée par Madame Billiet, a réuni un si grand nombre d'amateurs qu'il a été nécessaire de former deux groupes... et quatre auraient été préférables.

Nous devrons à l'avenir nous répartir en groupes d'une vingtaine, conduits chacun, quand le sujet l'exige, par un guide nature.

Huit jours plus tard, c'est le baron de Mévius, assisté de l'ornithologue M. Vanderhoeven, que nous retrouvions à 7 heures du matin pour une promenade «EVEIL DES OISEAUX»

Nous nous attendions à rencontrer une petite poignée de courageux à cette heure matinale ... et par le temps qu'il faisait, aussi quelle n'a pas été notre surprise de voir se ranger au parking de Couture une vingtaine de voitures, et c'est à plus de trente que nous avons parcouru sentiers et champs, parfois sous une pluie battante... Certains de nos amis nous ont demandé quels oiseaux nous avons vus ou plus souvent entendus au cours de nos promenades.

Voici quelques espèces dont nous avons noté les noms :

Ramier, grive, litorne, faucon crécerelle, rouge-gorge, pouillot siffleur, troglodyte, pinson, mésange bleue et charbonnière, bergeronnette grise, bruant jaune, pouillot des arbres, coucou, fauvette, grimpereau, hirondelle, accenteur mouchet, roitelet, castagneux, canard, foulque, pie, grèbe,

### PETITE LECTURE (critique) D'ARTICLES DU REGLEMENT DE POLICE (SUITE)

#### ARTICLE 54

1° - Sont interdits tous bruits ou tapages tant diurnes que nocturnes causés sans nécessité légitime aussi bien par défaut de prévoyance que de précautions et qui troublent la tranquillité et la commodité des habitants.

2° - Pour l'application de l'article 54 paragraphe 1°, sont toujours considérés comme troublant la tranquillité et la commodité des habitants, tous bruits dépassant 10 dbA le jour, 5 dbA la nuit, le niveau du bruit sonore ambiant mesuré au niveau "L.e.q. sur une période d'activités normales.

Voilà qui est parfaitement clair, voilà le type même du texte administratif incompréhensible pour les non-spécialistes.

Nous nous demandons même qui, à la commune, sait avec précision ce que signifie «dbA» ou «L.e.q.»

Nous nous demandons également si l'on y dispose de l'appareillage nécessaire pour mesurer le dépassement de ces «normes». Ceci dit, si nous avons le bonheur de posséder cet appareil, il serait grand temps de l'utiliser et de faire cesser ces agressions continuelles que constitue le vacarme fait par certains engins à moteur à quatre ou deux roues.

mouchet, roitelet, castagneux, canard, foulque, pie, grèbe, poule d'eau, héron cendré etc...

Tout cela découvert grâce à nos guides dévoués et compétents que nous tenons à remercier une fois de plus.

Oui, oui, tous ces oiseaux vivent encore sur le territoire de notre commune.

Cela ne mérite-t-il pas que l'on s'occupe de la protection de la nature ?

## LASNE D'AUTREFOIS

Il y a une soixantaine d'années, Monsieur Joseph Delens, que nous remercions des renseignements qu'il a eu la gentillesse de nous fournir, a trouvé, lors de travaux de drainage, une pierre renversée dans son verger.

Celui-ci occupait l'emplacement actuel de l'étang jouxtant la pisciculture de Maransart et la pierre se trouvait à peu près au milieu de l'île.

Il s'agit d'un socle décoré d'une volute de part et d'autre d'une plaque commémorative portant le texte suivant (avec quelques fautes de grammaire) :

YCI AT ESTE / OCCIS LE S / ALBERT DEL / AVEX EN SON / TEMPS BAILLI / DAVVIERS APRIE / DIEU POVR SON / AME REQVIES / CANT IN PACE / 22 YVILLET 1666

En 1666 nos régions étaient sous domination espagnole; famine et insécurité étaient le lot quotidien des habitants et la campagne a du servir de cadre à bien des règlements de compte.

Le bailli avait des fonctions administratives et judiciaires et ne devait pas compter que des amis, comme en témoigne l'inscription.

Ce piédestal, aujourd'hui dressé sous un saule au bord de l'étang, est surmonté d'une croix treflée en pierre bleue.

Son décor est sobre : un soleil à huit rayons au centre, une fleur à trois pétales et deux feuilles à la base. Postérieure de plus de deux siècles par rapport au socle, elle provient d'un cimetière des environs.

Cependant, l'ensemble est cohérent et il est très probable qu'une croix en fer forgé ait jadis surmonté notre piédestal.

Il y avait à l'origine une pierre intermédiaire entre la croix et la base, mais elle n'a pas été remise lors de la reconstitution.

Si autrefois, sa présence a attiré quelque attention, elle est bien oubliée aujourd'hui.

Vous qui passez sans me voir ...

Françoise Bortels

### Faut-il nourrir les oiseaux en hiver?

Oui, mais pas avant le premier gel ou la neige (le faire alors régulièrement).

Les nourrir de préférence le matin, de graines diverses, fines miettes de pain, baies, fruits, matières grasses, viande hachée. Aliments non salés. Un seul type de nourriture par mangeoire.

Vous les aiderez beaucoup en plantant haies et arbustes à baies et à fruits (d'après AVES Centre Ornithologique)

# CHAMP DE BATAILLE A VENDRE ?

Depuis l'année dernière, on parle de plus en plus de Waterloo, de son champ de bataille, de son champ paysager.

Ce ne sont que bruits alarmistes sur des projets de constructions, dont certaines gigantesques, centres de congrès, hôtels, parkings, routes confortables qui mor draient généreusement dans le site.

Et ce ne sont pas seulement des bruits, mais des pions qui avancent; plusieurs chemins, dont le fameux «chemin creux», lieu historique s'il en est, ont été pourvus de revêtement «dur», alors que ces chemins ne mènent à aucun point essentiel, sauf si l'on a des arrières-pensées et que l'on tisse imperceptiblement la toile de voies à grande circulation qui, demain, risquent de transformer le champ de bataille en un lieu de rencontres internationales.

Notre fibre militaire n'est pas particulièrement développée, et si nous évoquons le champ de bataille, ce n'est pas pour son passé glorieux, mais bien parce qu'il s'agit là d'un merveilleux ensemble paysager préservé par la loi de 1914.

Cependant, comme l'écrivait récemment l'A.P.N.E. il convient de dissiper certaines idées fausses au sujet de ce champ de bataille, et c'est de cette publication que nous extrayons les deux textes suivants :

«Il est faux d'affirmer que le champ de bataille est classé (en application de la loi du 7 août 1931 créant la Commission Royale de Monuments et des sites). Seuls

sont classés : La ferme de Hougomont, la Butte du Lion, la ferme de la Haie Sainte, le monument Gordon, celui de l'Aigle Blessé, la colonne Victor Hugo et le Monument Prussien.

Cette situation peut avoir des conséquences incalculables, puisqu'une abrogation de la loi nationale de 1914 enlèverait toute protection à l'ensemble du «champ de bataille».

et d'autre part :

«Il est faux d'affirmer que le «champ de bataille» appartient au Duc de Wellington. Le Duc ne possède pas un mètre carré de «champ de bataille» et aucune des terres de la Dotation Wellington n'en est proche : elles s'en trouvent éloignées de 10 à 20 kilomètres vers le Sud et le Sud-Ouest.

A l'exception d'un terrain sur lequel s'élève la Butte, terrain appartenant au domaine public, toutes les autres terres du «champ de bataille» sont propriétés privées, en majorité parties d'exploitations agricoles en activité.»

Il est bien malaisé d'obtenir des informations sur les projets de constructions dans lesquels sont impliqués de très gros intérêts financiers, mais cela signifie que nous devons être vigilants et attentifs aux moindres signes annonciateurs de changements. Personnes privées et associations de défense de la nature ainsi que celles plus sensibles à la sauvegarde du site historique se doivent d'être prêtes à toute éventualité.

## "J'AI MON ARBRE QUI BAT"

Du plus petit au plus grand, nos arbres sont notre respiration. Quoique menacés, à l'agonie, terrassés pour la plupart, beaucoup chantent encore dans nos forêts wallonnes.

Pour qui s'arrête et les contemple, les uns racontent de vieilles légendes; les autres sont réputés miraculeux; et TOUS ont quelque chose à nous dire : la durée ... Il y en a de très vénérables, de très beaux, de très rares : on les célèbre et c'est élémentaire. Mais que l'on n'oublie pas les humbles et tous ceux à venir. Quoi de plus miraculeux que de voir cette rage de naître (et de tenir aussi) de toutes nos espèces indigènes ! Un petit chêne pédonculé s'est installé chez moi, près de la Lasne. Sait-on qu'à l'âge d'un an, il s'enracine déjà à 25 cm. de profondeur (9 m. à dix ans) ? Qu'il est une essence précieuse de la forêt humide de vallée ? La nôtre !

Chacun devrait avoir «SON» arbre. Si le vôtre est, en plus, exceptionnel à tous points de vue, contactez l'a.s.b.l. «Le Marronnier» qui cherche à compléter sa collection. (Information extraite du Soir 5/9/90)

D.MALU

### Informations :

ASBL Le Marronnier  
21 Colombier • 4460 GLONS  
Tel: 041/86 25 98 après 20h et W.E.

Il y a tant d'automobilistes à Lasne que certains en oublient qu'il est aussi des piétons et des cyclistes qui ont droit à la vie.

Non seulement beaucoup de ces automobilistes roulent à des vitesses ignorant toutes les plaques de limitation, mais ils garantissent souvent leurs engins sur les trottoirs, ce qui a pour effet :

1. d'obliger les piétons à en descendre
2. quand ce stationnement a lieu à proximité d'un carrefour, d'empêcher les autres conducteurs de voir ce qui leur vient latéralement.

Si vous ajoutez à cela que les trottoirs sont souvent réduits à la portion congrue quand ils ne sont pas inexistant, l'état de piéton n'est pas enviable.

Le problème de la vitesse trop grande

## DUEL INEGAL

devient vraiment dramatique aux environs des écoles. C'est étonnant qu'il n'y ait pas davantage de victimes.

Notre fameux radar est-il placé aux meilleurs endroits ?

Les piétons et les cyclistes ne sont pas non plus sans reproches.

Combien de fois faudra-t-il répéter aux enfants, mais aussi aux adultes, qu'ils doivent marcher du côté gauche de la route, FACE A LA CIRCULATION. Ainsi, ils voient arriver les voitures et les chauffeurs les voient, SURTOUT S'ILS ONT UN

BRASSARD REFLECHISSANT, le soir. Les parents aiment-ils si peu leurs enfants qu'ils hésitent à coudre sur leurs manches des pièces réfléchissantes ?

On pourrait poser la même question à ceux qui laissent partir leurs enfants en vélo SANS FEUX, et cela les matins et les soirs d'hiver, aux heures grises, entre chien et loup.

Nous savons que les jeunes se croient invulnérables, mais il faut les protéger malgré eux .

Dernière minute:

La Région wallonne subsidiera à 80% tous les travaux entrepris pour aménager dans les localités des zones dangereuses en zone de sécurité où la vitesse serait réduite à 30 km/h.

## UN PLAN de POIDS

Le PLAN WALLON DES DECHETS dit Plan Lutgen a été déposé à l'Administration communale de Lasne (et de toutes les communes) pour examen de la population avec invitation aux intéressés de rentrer leurs critiques, observations et suggestions avant le 15/10/90.

Qui était en mesure d'analyser ce long document de 179 pages ? Bien peu en auraient eu la capacité et le temps.

Notre ami Christian Jacques, responsable de notre groupe «Déchets et recyclage», a été chargé par LASNE NATURE et par BRABANT ECOLOGIE d'étudier ce document et d'en rentrer une étude critique dans les délais.

Impossible de donner ici un résumé du plan et même pas de nos observations. Contentons-nous de retranscrire les conclusions du rapport de notre délégué :

- 1) Refuser, dès que possible, le ramassage en vrac de tous les déchets ménagers.
- 2) Exiger le tri à domicile, au centre de tri, et par ramassage sélectif.
- 3) Rejeter, pour la majeure partie des déchets, toute incinération et ne considérer celle-ci que comme pis-aller.
- 4) La commune doit instaurer en son entité certaines interdictions (bombes aérosols, emballages jetables), cela sans attendre un consensus régional.

Un article de Ch. Jacques doit paraître sur le sujet dans le numéro de décembre de "La Vie à Lasne".

LES ÉCOLOGISTES RECLAMENT  
UNE VOITURE "PROPRE"

... LES IMBÉCILES FROTTENT



# v'la nos Bulles

La commune de Lasne s'équipe enfin pour une collecte sélective des déchets. Ceux qui jusqu'à ce jour jetaient n'importe quoi n'importe où n'auront plus aucune excuse pour le faire.

Une série de bulles vertes (pour le verre), blanches (pour les bouteilles en plastique) et bleues (pour le papier) seront incessamment placées en divers endroits stratégiques de la commune. A notre connaissance, ces lieux seront : le parking près de l'école de Lasne/près du Messager à Ohain/rue Culot à Lasne Chapelle/aux étangs de Maransart/au centre sportif de Maransart/coïn de la rue La Haut et d'Anogrunne à Plancenot.

(Rappelons une fois de plus qu'il ne faut abandonner aucune caisse, aucun sac au pied de ces bulles, sous peine de faire de ces lieux d'affreux dépotoirs).

A cela viennent s'ajouter les possibilités suivantes :

Rue de la Closière :

- Déchets de tonte de haies, de pelouses et des branchages ainsi que des objets encombrants (à l'exclusion de tous déchets ménagers et matériaux de construction). Il s'y trouve également un conteneur pour papier.

Ecole de Maransart et Ecole gardienne de Couture :

Vieux journaux en paquets ficelés.

D'autre part, un ramassage des pièces encombrantes sera repris à domicile lors d'une collecte bimestrielle. Les dates et heures de passage dans toutes les rues seront communiquées.

La collecte des produits dangereux du 29 septembre sera, nous l'espérons, rééditée. C'est en effet une façon sûre d'éliminer médicaments périmés, produits et emballages d'insecticides, encres, huiles, batteries, etc....

Rappelons que l'on peut obtenir une excellente terre à ajouter à celle du jardin en compostant déchets ménagers, herbe de tonte, branchages réduits en miettes, etc.. (voir article dans le dernier bulletin CPAS.)

En utilisant toutes ces possibilités, nous pouvons réduire considérablement le volume de nos poubelles et faciliter le recyclage de certaines matières, donc oeuvrer efficacement à l'amélioration de notre qualité de vie.

## LASNE INSTALLE SON CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Ce 20 novembre, le Conseil Communal des Jeunes a été installé à Lasne et a siégé dans la salle officielle du Conseil. Chaque école y avait délégué deux membres effectifs et deux suppléants élus par leurs condisciples.

Le but de ce Conseil Communal est de sensibiliser nos jeunes aux problèmes de l'environnement par une prise de conscience et une participation réelle à la gestion de la commune.

Le conseil s'occupera essentiellement de :

- la gestion et la protection des sentiers, sites naturels et captage des eaux.

- la propreté des lieux de vie et de leurs alentours, le respect de la nature.
- la sécurité près des écoles.
- la politique de gestion des déchets.
- la connaissance des pollutions et les solutions à apporter.

Lors de leur première réunion, les jeunes ont décidé de donner la priorité aux points 2 et 3, c'est-à-dire la propreté et la sécurité. A leur prochaine réunion de janvier, le Conseil des Jeunes élira son Bourgmestre, deux échevins et des commissions de travail seront instaurées.

Bonne chance et bon travail à nos jeunes.

### TRAITEMENTS DES EAUX USEES

Nous voudrions parler ici de diverses méthodes mises en oeuvre, et surtout faire appel à votre collaboration. Si vous utilisez une méthode efficace, contrôlée par des années de bon fonctionnement, écrivez-nous, décrivez le procédé utilisé, ses points forts, ses faiblesses.

Voici par exemple la méthode dite ASSAINISSEMENT PAR LAGUNAGE

Elle se compose d'une fosse toutes eaux d'un dégraisseur de lagunage composé de tubes troués en PVC.

L'eau est absorbée par des plantes qui décomposent les nitrates. Le choix des plantes est donc très important.

Le fond est constitué de sable et de gravier. Les procédés par lagunage ont un coût d'investissement variable en fonction du site (+/- 50.000 frs) pour une occupation de 80 m<sup>2</sup>. Ils ont cependant différents inconvénients : nécessité d'une importante surface au sol - pente de 2 à 3 % - le succès dépend aussi de la température (risques d'odeurs par températures de 20° et plus)

Dans un prochain numéro, nous parlerons d'un autre système de fosse avec préfiltre incorporé.

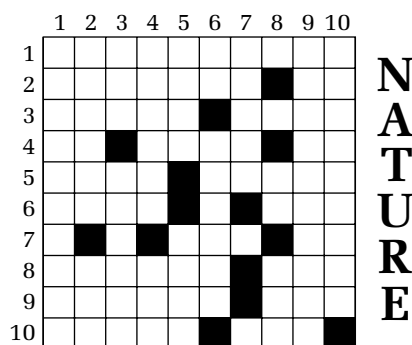
Faites-nous part de vos expériences, nous publierons vos témoignages car il s'agit d'un sujet important pour la protection de notre environnement.

"Dès 1955, je me suis rendu compte du désastre écologique que nous étions en train de créer par nos gaspillages."

"Il n'est jamais trop tard pour faire quelque chose tant qu'il y aura un arbre, une bête, un homme ..."

MARGUERITE YOURCENAR

### MOTS CROISES



N  
A  
T  
U  
R  
E

#### Horizontalement

1. La Fontaine leur prêtait des vertus purgatives. 2. Elle peuple les talus - Calé en forme de V. 3. Entraîne la mort - Du raisin. 4. Deux de Rome - Celui de la guerre est plus agréable que celui du boeuf. - Phase lunaire. 5. Calendrier - Lichen. 6. Chevilles - Il vaut mieux ne pas tomber dans ses griffes. 7. Celui du loup est silencieux - Symbole. 8. Plante aromatique - Mène son monde à la baguette. 9. Plante à fleurs jaunes - Produisent un irréparable outrage. 10. Métal - Son enfance est aisée.

#### Verticalement

1. Recherche le soleil. 2. Ses toiles n'ont aucune valeur marchande - De la ville ou des champs, n'est guère apprécié. 3. La rivière y coule - Subodora. 4. Plaine herbeuse - Gris. 5. Fit la bise - Quand on en a sur la planche, on peut dire qu'on a deux fois du boulot. 6. Il tête phonétiquement - Bleus, ils sont trophées. 7. Au singulier, quand c'est dedans, c'est dès le commencement. 8. Nota bene - Flan du Finistère. 9. Fugitif. 10. On y range des accessoires d'équidés.

M.M.

### LE PROMENEUR EN FORET

#### 1. NE CAUSE AUCUN DEGAT :

N'arrache aucun arbuste ou plante.  
Ne taille pas l'écorce des arbres.  
Respecte équipements et signaux.  
Ne dérange ni animaux ni nids.

#### 2. NE SOUILLE PAS LA FORET :

N'abandonne aucun déchet, jette les détritus à la poubelle ou les emporte.

#### 3. NE FAIT PAS DE BRUIT INUTILE

Apprécie le silence, plutôt que le transistor.

#### 4. N'ALLUME PAS DE FEU

Le danger d'incendie est bien réel.

#### 5. RESPECTE LES REGLEMENTS :

Suit sentiers et chemins autorisés.  
Gare sa voiture aux endroits prévus.  
Laisse son chien à la maison ou le tient en laisse.  
Est poli avec le forestier, agit selon ses conseils  
... et sait qu'en étant son ami, il apprendra mille choses.